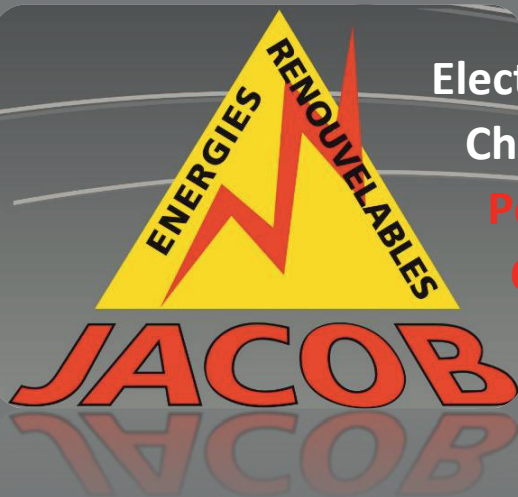


HANGENBIETEN

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES
N°51 - DÉCEMBRE 2017





Electricité
Chauffage

Pompe à chaleur
Climatisation

Chauffe-eau thermodynamique
Ventilation double-flux



Entreprise d'Electricité Générale

1 Allée des Tilleuls – 67980 HANGENBIETEN

Tél. 03 90 29 69 66 – Fax. 03 90 29 69 72

www.electricitejacob.fr

Plus de 40 ans d'expériences

RADIO • TAXIS • MAGRA
CUS - AEROPORT et BANLIEUE



45 rue du Maréchal Foch 67380 LINGOLSHEIM

**LINGOLSHEIM
KOLBSHEIM
HANGENBIETEN**

**03 88 76 92 00
03 88 96 11 81
06 07 22 48 20**

SPDEM



Sanitaire - Plomberie - Dépannage
Évacuation - Maintenance



Artisan diplômé N° siret : 810473074 ape/naf : 4322A
6A, rue des jardins 67980 Hangenbieten
06 84 29 76 48 - schoettel.marc@orange.fr

Peinture intérieure et extérieure
Revêtements sols et parquets
Plâtrerie et faux plafond
Assèchement et décontamination



Entreprise de Peinture **DICK
Louis** Sarl

1 Allée des Tilleuls
67980 HANGENBIETEN

Tél. 03 88 96 54 86 - Fax. 03 68 41 84 52
www.peinturedicklouis.fr - info@peinturedicklouis.fr

IMAGINA'TIF
Coiffure
DAMES MESSIEURS JUNIORS



HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi et Mercredi :	NOCTURNE LE	NON-STOP LE
8h30 à 12h / 14h à 18h	Vendredi : 8h30 à 12h	Samedi :
Judi : 8h30 à 12h / 13h à 19h	et de 14h à 20h	8h à 15h

7a, rue du 14 Juillet - 67980 HANGENBIETEN

☎ 03 88 96 17 44

Diffusion gratuite
Mairie de Hangenbieten
Tél. : 03 88 96 01 27
Email : contact@hangenbieten.fr
Site : www.hangenbieten.fr

Ce bulletin couvre la période du
9 juillet au 10 décembre 2017

Directeur de la publication :
André BIETH

Numéro tiré à 850 exemplaires
Reproduction et vente interdite

Composition et impression :
Imprimerie Sostrilib - Bischheim
03 88 04 17 24 - info@sostrilib.fr
Dépot légal : décembre 2017

Par respect de l'environnement, ce
document est imprimé sur du papier
sans chlore certifié PEFC



Nous voilà pratiquement arrivé au terme de cette année 2017.

Notre village vit à présent au rythme de l'Eurométropole. Ce n'est peut-être pas encore perceptible pour tout un chacun.

Cependant mes collaborateurs et moi-même le vivons au quotidien. C'est principalement sur le plan administratif que beaucoup de choses ont changées du fait des nombreuses compétences transférées.

Nombre de réunions de mise au point, service par service, sont nécessaires pour nous permettre d'apprendre et de connaître les méandres de cette énorme structure qu'est l'Eurométropole.

Je constate que la réactivité pour pallier aux petits incidents survenus sur la voie publique se voit légèrement rallonger du fait de la nécessité de planifier les interventions sur le terrain par le ou les services concernés.

Le travail en commun apporte à présent ses fruits. Nous avons appris les réflexes nécessaires pour anticiper les aléas éventuels et notre collaboration est désormais à un niveau satisfaisant.

Je peux conclure sur ce sujet en disant que nous gérons le quotidien, comme les urgences, en parfaite coordination de façon qu'au niveau de la mairie, l'efficacité soit atteinte pour mes collaboratrices et collaborateurs à l'avantage de nos administrés.

Notre commune doit se développer bien que l'État ne réponde plus à nos attentes financières. Je n'ai pas remis en cause la construction de notre école primaire dont nous avons prévu la construction par un plan de financement sain, sur la base du concours de l'état. 46 % du montant des travaux devaient être financés par la taxe d'aménagement des différentes opérations immobilières et la recette de la taxe d'habitation relative. À ce jour la dotation de l'État est de 250 000 €. Nous avons obtenu une subvention spécifique de solidarité de 342 982€ et espérons une deuxième dotation de l'État d'un montant de 250 000€ en 2018.

La taxe d'habitation demeure un vrai problème car nous ignorons à ce jour comment l'État va compenser le manque à gagner pour les logements en construction. En effet aujourd'hui nous connaissons avec certitude la recette 2017 mais sommes dans l'ignorance de comment l'État compensera la taxe d'habitation pour les nouvelles constructions. Dans l'immédiat nous n'avons d'autre choix que de recourir à un prêt bancaire plus conséquent que prévu initialement.

Ceci étant le point le plus important de notre budget, nous avons commandé la réalisation de la protection des candélabres d'éclairage public de la rue de la libération et de la rue de la Paix, fait poser des rideaux occultants dans la grande salle de l'espace culturel, opacifier les vitres du hall des sports en façade nord à la demande du club de badminton, ainsi que le remplacement des douches dans les vestiaires. Cet été, nos employés communaux ont reposés les bordures dans le haut du cimetière, et réensemencé les espaces verts. Nous avons également acquis un nouveau système de sonorisation mobile.

Sur le plan pratique, la gendarmerie m'a informé de l'existence d'un article du code de la route (article R4 117-10, III, 1) concernant le stationnement gênant devant l'entrée d'un immeuble, tel que son propre garage ou entrée de sa cour sur le domaine public. Une information à retenir par de nombreux automobilistes.

J'ai également été saisi de l'accroissement du stationnement de véhicules sur les bas-côtés du CD 221 dit rue de la gare au lieu-dit « la Bruche ». Après vérification les véhicules appartiennent pour la plupart à des voyageurs au départ de l'aéroport. Vu l'état actuel de dégradation, l'entretien du bas-côté par les services de l'Eurométropole, étant difficile voire impossible, j'ai décidé d'interdire le stationnement entre les panneaux d'agglomération.

Avant de conclure mon propos, je souhaite la bienvenue dans notre commune aux premiers habitants des opérations immobilières des Hauts Lieux, du Domaine du Meunier, de la Tuileries et Au Fil de l'eau. Les services de la mairie et moi-même sont à leur entière disposition pour tout renseignements éventuels ainsi que d'ailleurs pour tous les administrés de notre commune.

Pour cette fin d'année 2017, je vous souhaite à toutes et à tous en associant toute l'équipe municipale un joyeux Noël et tous mes vœux de bonheur, santé et prospérité pour la nouvelle année 2018.

Votre Maire,
André BIETH



SÉANCE DU 4 SEPTEMBRE 2017

1. MÉDIATHEQUE -TARIFS

Le conseil municipal a signé la convention « Pass Bibliothèques » en date du 5 juillet 2017.

La tarification Pass remplace les abonnements actuellement souscrits dans les bibliothèques ou médiathèques de l'Eurométropole de Strasbourg et dans les bibliothèques municipales des communes membres de l'Eurométropole de Strasbourg ayant adhéré au « Pass Bibliothèques ».

TARIFS À TAUX PLEIN ET DEMI-TARIFS

L'abonnement « **Livres** » donne à l'utilisateur le droit d'emprunter 6 documents imprimés.

Le prix de cet abonnement pour une année est de 8,40 € en plein tarif et 4,20 € en demi-tarif.

L'abonnement « **Multimédia** » donne à l'utilisateur le droit d'emprunter 6 documents imprimés, 3 CD, 3DVD.

Le prix de cet abonnement pour une année est de 26 € en plein tarif et de 13 € en demi-tarif.

CONDITIONS À REMPLIR POUR BÉNÉFICIER DES TARIFS

À TAUX RÉDUIT OU DU PASS GRATUIT

Abonnement demi-tarif livres ou multimédia :

Ont droit à un abonnement à demi-tarif livres ou multimédia les usagers suivants :

- personnes en situation économique précaire (bénéficiaires du RSA, demandeurs d'emploi, titulaires de cartes délivrées par le CCAS (de type Pass Loisirs...) sur présentation d'un document d'un organisme public daté de moins de trois mois justifiant leur situation,
- personnes de 16 à 25 ans inclus,
- étudiants,
- titulaires de la carte « Culture »,
- titulaires de la carte « Ircos-Cezam »,
- titulaires de la carte « Alsace-CE »,
- personnel des communes membres de l'Eurométropole de Strasbourg et personnel de l'Eurométropole de Strasbourg, sur présentation de leur carte professionnelle et leur conjoint sur présentation d'un justificatif.

Abonnement gratuit livres ou multimédia :

Ont droit à un abonnement gratuit livres ou multimédia les usagers suivants :

- enfants jusqu'à 15 ans révolus,
- personnel salarié et bénévole des bibliothèques eurométropolitaines et municipales adhérentes au « Pass Bibliothèques »,
- titulaires de la carte Saphir ou Evasion

Abonnement gratuit livres :

Ont droit à la gratuité pour un abonnement « livres » les personnes morales - représentées par une personne physique nommément désignée - suivantes :

- Écoles, collèges, lycées,
- Structures et professionnels de la petite enfance,
- Centres de loisirs,
- Maisons de retraite,
- Prisons,
- Hôpitaux et hôpitaux de jour,
- Foyers de jeunes travailleurs,
- Établissements médico-éducatifs,
- Associations à but social, culturel et éducatif.

2. Frais de remplacement de la carte « Pass »

En cas de perte ou de vol d'une carte « Pass », l'utilisateur doit acquitter une indemnité de 2,00 € pour son remplacement.

3. Ravalement de façades

Attribution des subventions suivantes :

- M et Mme DIRIAN Hubert - 3, place des Roseaux à Hangenbieten
Pour 204 m² à 3 € le m² 612 euros

- Mme SCHOETTEL Annie - 2 rue de la Paix à Hangenbieten
Pour 193 m² à 3 € le m² 579 euros

4. Demande d'autorisation carrière – WIENERBERGER

Le conseil municipal émet un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploiter une carrière avec extension sur le ban communal d'Achenheim présentée par la Société WIENERBERGER.

5. Affectation annexe de la maison commune

Le conseil municipal peut, sauf opposition du procureur de la République, affecter tout local adapté à la célébration des mariages.

En raison des difficultés d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite à la salle des mariages située actuellement au 1er étage de la maison commune, le conseil municipal décide d'affecter une annexe de la maison commune à la célébration des mariages à savoir au 1 rue du 14 juillet afin que les mariages puissent y être célébrés.

Faisant suite au courrier en date du 16 mai 2017 adressé à M. le Procureur de la République et sa réponse du 13 juin 2017, sollicitation est faite auprès du Procureur de la République afin d'obtenir l'autorisation d'affectation de cette annexe de la maison commune.

6. ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE – FORAGE POUR POMPE A CHALEUR

Faisant suite à la consultation pour les travaux de forage, le conseil municipal décide d'attribuer les travaux de forage pour pompe à chaleur dans le cadre des travaux de construction de l'école élémentaire à :

Ets Robert MENTZLER 96 rue des Jardins 67230 ROSSFELD pour un montant de 28.212,00 € TTC

7. ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE – lot 6B ITE BARDAGES

Par mail du 12 juillet 2017, la société ISO3B nous informe de difficultés financières. La chambre des Procédures collectives commerciales du TGI de Strasbourg ayant statué sur le dossier lors de l'audience du 10 juillet 2017 a prononcé la liquidation de la société ISO3B ainsi que la cessation de toute activité à compter du 10 juillet 2017 - le conseil municipal prend acte de cette cessation d'activité.

Le conseil municipal :

- décide de lancer un nouvel appel d'offres pour le lot 6B ISOLATION THERMIQUE EXTERIEURE BARDAGES
- autorise le Maire à lancer une procédure adaptée pour le lot 6B ITE Bardages

SÉANCE DU 2 OCTOBRE 2017

1. Enquête publique – remembrement lié au GCO

M. le Maire expose à l'assemblée locale le résultat de la première enquête publique qui s'est déroulée sur les territoires de Kolbsheim, Ernolsheim-sur-Bruche et Breuschwickersheim avec une extension sur les communes d'Ergersheim et Hangenbieten pour 99 hectares.

M. le Maire s'interroge sur la conclusion du commissaire-enquêteur M. André CHARLIER qui ne mentionne pas et ne tient donc pas compte de la lettre recommandée avec accusé de réception adressée au Conseil Départemental du Bas-Rhin le 16 mai 2017 et la copie adressée par mail à M. CHARLIER le 24 mai 2017 à 10h19 dont connaissance a été prise le même jour à 13h49.

Le courrier en question précisait que la Commune de Hangenbieten ne suivrait pas la proposition de remembrement sur le territoire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de rejeter l'aménagement foncier sur son territoire tel que présenté par le commissaire-enquêteur et la commission intercommunale (supposé la commission intercommunale des 3 villages impactés directement par l'emprise du G.C.O.) Hangenbieten n'ayant pas été sollicité en ce sens.

2. RUE DE LA PAIX – Extension réseau ES enterré

Le conseil municipal décide de la participation financière communale pour la mise en souterrain coordonnée Rue de la Paix pour un montant suivant détail établi par ESR Electricité de Strasbourg Réseaux de 18.430,41 € HT soit 22.116,49 € TTC. Cette décision annule et remplace la décision du conseil municipal du 4 avril 2016.

3. Approbation programme 2018 de travaux de voirie, signalisation statique et dynamique, ouvrages d'art, eau et assainissement. Autorisation à débiter des études par l'Eurométropole de Strasbourg

Monsieur le Maire présente la liste des travaux ainsi que le projet de délibération de l'Eurométropole de Strasbourg.

Vu le programme 2018 de travaux de voirie, signalisation statique et dynamique, ouvrages d'art, eau et assainissement transmis par les services de l'Eurométropole ainsi que les demandes de réalisations d'étude pour la Commune de Hangenbieten ;

Le Conseil Municipal approuve les projets de travaux et d'études proposés pour la Commune de Hangenbieten



Visite du Président de l'Eurométropole le 5 juillet dans notre commune

Monsieur Robert Herrmann, accompagné de ses proches collaborateurs, nous a rendu visite pour échanger sur les points d'actualité concernant notre entrée dans l'Eurométropole le 1^{er} janvier dernier et faire la connaissance de notre commune.

Dans un premier temps nous l'avons emmené visiter la zone d'activité « Les Châteaux » qui est devenue compétence Eurométropolitaine.



Le déplacement s'est fait à bord d'un véhicule électrique nommé CRYSTAL, mis à notre disposition par l'entreprise LOHR que je remercie pour ce concours spécial et très apprécié.



Au retour nous avons visité une maison passive construite et réalisée par l'entreprise STELL & BONTZ. Monsieur Moreau et Monsieur Bontz ont apporté toutes les explications techniques relatives à cette technique de construction.



A l'issue de cette visite, notre véhicule CRYSTAL nous a transporté à la médiathèque où nous avons signé avec le président la convention d'adhésion au réseau Pass'relle de l'Eurométropole.

Nous avons rejoint notre nouvelle salle de réunion pour débattre des points divers devant être mis en application rapidement.

À savoir pour les principaux : Navette CTS vers la gare d'Entzheim

La navette dont la mise en œuvre est prévue pour le 28 août 2017 fonctionnera avec 15 courses par jour pour permettre d'assurer les correspondances avec les trains à la gare d'Entzheim :

3 allers et retours le matin, 4 allers et retours le matin et un aller l'après-midi. Elle dessert les points d'arrêt CTS aménagé sur la voirie publique.

À plus long terme et en vue du développement de la zone d'activité « Les Châteaux », un arrêt supplémentaire est prévu sur la RD 221 et le passage de la navette dans la zone d'activité pourra être étudié.

Piste cyclable vers la gare d'Entzheim

L'opération, non programmée à ce jour, incluant un nouveau franchissement de la Bruche est évaluée à environ 1 million d'euros.

La direction de la mobilité, des espaces publics et naturel est chargée de l'étude dans le cadre d'une programmation pluriannuelle des investissements

Trottoir D93 jusqu'à NTL et Proform

La continuité du trottoir le long de la D93 n'est pas assurée jusqu'aux entreprises NTL et Proform alors que ce cheminement est utilisé par les employés pour rejoindre l'arrêt de bus rue de la gare.

90 m de trottoir seront aménagés entre la sortie de l'agglomération et la voie d'accès à PROFORM et NTL. Le coût estimatif est de 22 000 € TTC. La réalisation est planifiée pour fin 2017 début 2018.

Reprise des voiries dans les lotissements engagés par la commune

La plupart des projets de lotissement sur le territoire Eurométropolitain fait l'objet d'une convention liant l'aménageur et l'Eurométropole dite « VRD ». Celle-ci permet d'anticiper l'intégration des voiries et accessoires au domaine public routier de l'Eurométropole en cadrant les attendus des services ainsi que les procédures à mener et délais assortis, et au final sécurise tant la collectivité que les aménageurs sur l'incorporation des ouvrages.

Cette convention n'a pas pu être mise en œuvre pour les lotissements en cours

de réalisation dans les cinq communes des Châteaux. Néanmoins, les espaces concernés feront l'objet d'une instruction « classique » par la mission Domanialité publique, comprenant notamment une approbation par le Conseil de l'Eurométropole des voiries à incorporer.

Transport des collégiens

La commune fait part du mécontentement des parents d'élèves suite à l'application des tarifs de l'Eurométropole à compter de la rentrée scolaire.

L'Eurométropole se tient à la disposition de la commune pour répondre aux parents d'élèves et intégrer cette préoccupation dans le cadre du projet de « Grenelle des mobilités ».

Étude BRGM relative aux coulées de boue

La commune regrette qu'aucune suite n'ait été donnée à la signature d'une convention d'études passer par la communauté de communes Les Châteaux avec le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) en décembre 2016.

L'Eurométropole s'engage à tenir informer la commune des réflexions en cours concernant la mise en œuvre de la politique de gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI).

Médiathèque

Depuis 2000, la médiathèque d'Hangenbieten, animée par Sophie OUVARD et 10 bénévoles, propose près de 9000 livres, revues et 700 CD et DVD. En 2016, elle comptait environ 300 lecteurs inscrits (20 % de la population de la commune) et des lecteurs de Kolbsheim notamment. Elle bénéficie du soutien et de prêts de la bibliothèque départementale.

La signature de la convention d'adhésion de la médiathèque au réseau Pass'relle qui fêtera ses 10 ans en fin d'année, permet aux habitants via une carte unique et des tarifs communs d'accéder aux collections et services des 30 bibliothèques et médiathèques du réseau.

En participant aux réseaux Pass'relle, la médiathèque bénéficiera également d'un fonds de concours de l'Eurométropole et des actions mutualisées suivantes :

► La communication : programme de saison, plaquette mensuelle, édités par l'Eurométropole en 10-12 000 exemplaires et diffusés en 200 points

► La communication sur le portail des médiathèques de l'Eurométropole et dans les espaces Pass'relle des médiathèques de l'Eurométropole,

► L'action culturelle avec une trentaine de propositions de prêts d'exposition, petits spectacles, participation à des actions réseau comme la scène locale...

► Un outil collaboratif (Agora) permettant les échanges entre professionnels du réseau

► La participation à des journées de formations sur des questions métier.

Avant de repartir, le président a eu la surprise, tout comme nous même, de voir arriver un important contingent de gens du voyage.

Hormis cet événement récurrent, le déplacement du président Herrmann dans notre commune a été positif, son écoute et la réactivité de ses services pour les suites réservées à nos attentes sont à souligner.

SEMARO

MAINTENANCE INDUSTRIELLE
MECANIQUE - SERRURERIE
SOUDURE - TUYAUTERIE - TOLERIE

METALLERIE SERRURERIE DU BATIMENT - PORTAILS - GARDE-CORPS
ESCALIERS - CLOTURES - PORTES DE GARAGE TOUS TYPES

Romain HEITZ
Gérant

Siège social : 22, rue d'Osthoffen
67112 BREUSCHWICKERSHEIM
Tél. & Fax : 03 88 59 56 81

Atelier : 4, rue de la Libération
67980 HANGENBIETEN
Tél. & Fax : 03 88 59 54 96

semaro@wanadoo.fr

Navette CTS • TER, gagnez sur toutes les lignes !
Reliez les communes de Kolbsheim, Hangenbieten et la gare de Strasbourg en 30 min avec le TER et la navette CTS. c'est la bonne formule pour gagner du temps en allant au travail, au lycée ou simplement pour aller en ville.

Avec l'abonnement CTS, c'est TER compris !
Pas de billet à acheter à la gare. le TER est compris dans l'abonnement CTS pour les habitants de l'Eurométropole sur présentation obligatoire d'une contremarque SNCF* (disponible à l'agence CTS).

Avec le ticket 24h, c'est aussi TER compris !
Voyageurs occasionnels ? Le ticket 24h individuel (4,30€) vous permet de voyager à la fois à bord de la navette et du TER. Il est en vente en station tram, en gare ou à l'aéroport et permet un nombre illimité de voyages pendant 24h sur toutes les lignes bus, tram, car et TER dans l'Eurométropole.
Nouveau : Pour vous dépanner, un ticket 24h secours est en vente dans la navette (5€).

Navette CTS, comment ça marche ?
La navette CTS circule aux heures de pointe toute l'année, du lundi au vendredi, hors jours fériés. Systématiquement en correspondance avec un TER en gare d'Entzheim, c'est simple, pratique et rapide.

Fiche horaire de la navette consultable sur cts-strasbourg.fr ou en agence CTS.
*Uniquement pour vos trajets dans l'Eurométropole. Offre réservée aux abonnés CTS habitant l'Eurométropole.

navette Kolbsheim-Hangenbieten

ALLO CTS 03 88 77 70 70
www.cts-strasbourg.eu



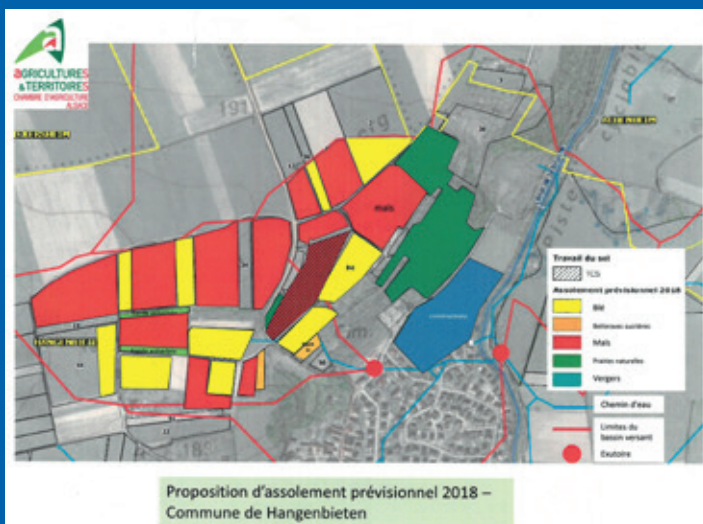
Coulées de boues

Le 6 octobre dernier s'est tenu à la mairie une réunion en présence des représentants de la chambre d'agriculture d'Alsace, de l'Eurométropole et des exploitants concernés sur le secteur étudié.

Monsieur Michaël Rémy de la Chambre d'agriculture d'Alsace a présenté les différents outils à disposition des agriculteurs pour réduire les risques liés aux coulées.

Les dispositifs préventifs :

- L'assolement concerté
- Les techniques culturales



Les dispositifs duratifs, d'hydraulique douce

- Les bandes enherbées
- Les fascines (mortes, vivantes ou mixtes)
- Les miscanthus
- Les haies

Il est rappelé que l'objectif du jour est de discuter la mise en place d'un assolement concerté pour l'année culturale à venir (2017-2018) afin de réduire l'exposition de la commune. Une réflexion plus large, avec la mise en place éventuelle d'autres types d'actions (ouvrages et dispositifs de rétention, plantation de miscanthus etc...) reste à mener pour une gestion du risque sur le moyen et long terme.

Suite à un large tour de table, les échanges ont pu aboutir à une proposition d'assolement (voir carte) qui devrait permettre de réduire les risques pour la commune. L'idée serait d'alterner 1 an sur deux les cultures d'hiver et de printemps sur cette zone ou d'adopter les pratiques de non labour. Cependant, si aucune des deux solutions proposées n'est retenue par l'agriculteur, la mise en place de dispositif de rétentions d'hydraulique douce devra être envisagé (bandes enherbées, fascines vivantes, miscanthus etc...).

En conclusion, le travail de concertation sera poursuivi en 2018 pour rediscuter du prochain assolement ainsi que des possibles autres actions à mettre en œuvre.

La commune souhaite préciser à l'intention des habitants que cette compétence est à présent dévolue à l'Eurométropole de Strasbourg.





Sécurité

Malgré quelques incivilités, la période chaude de l'été s'est bien passée. Le devoir civique et citoyen d'une majorité d'habitants nous permet, en collaboration avec la gendarmerie, de contenir la sécurité et la tranquillité publique.

De nombreux propriétaires ne respectent pas la réglementation concernant l'élagage. Une végétation non entretenue plantée en bordure des voies publiques ou privées est source de danger et de conflits. Elle masque les panneaux de signalisation ou gêne la circulation des piétons. Chaque riverain a obligation de procéder à l'élagage des arbres, arbustes, haies, branches et racines qui dépassent sur les voies publiques. Ces végétaux doivent être coupés à l'aplomb des limites de ses voies. Cet élagage doit être effectué autant de fois que nécessaire.

Le code général des collectivités territoriales sanctionne au vu de l'article L2212-2-2 : après une mise en demeure par M. le maire, des travaux pourront être effectués sur les instructions de la commune et les frais résultants seront à la charge du propriétaire qui n'a pas réalisé la coupe des végétaux.

Les plaintes se multiplient concernant le non respect des règles du code de la route, principalement pour le stationnement sur les trottoirs et les autres voies réservées aux piétons. La commune ne peut tolérer de tels agissements. Les véhicules en infraction pourront faire l'objet d'une verbalisation. La législation a été durcie en 2015 et 2016 concernant le stationnement très gênant. Défini par l'article R417-11, le stationnement très gênant est puni par une contravention de quatrième classe, soit une amende forfaitaire de 135 €, majorée à 375 € et pouvant donner lieu également à une immobilisation et une mise en fourrière du véhicule. Cette catégorie couvre l'arrêt ou le stationnement :

► Infraction de 2^{ème} classe – amende de 35€ - majoration à 75€

Stationnement gênant (notamment sur les trottoirs pour les 2 ou 3 roues, en double file, sur les emplacements réservés à l'arrêt des transports publics ou taxis, devant les entrées d'immeuble, sur les bandes d'arrêts d'urgence sauf en cas de nécessité absolue...)

► Infraction de 4^{ème} classe – amende de 135€ - majoration à 375€

Stationnement très gênant (notamment sur les places réservées aux personnes handicapées, sur les places réservées aux transporteurs de fonds, sur les pistes cyclables, sur les trottoirs sauf pour les 2 ou 3 roues...)

Stationnement dangereux (notamment à proximité des intersections de routes, des virages, des sommets de côte, des passages à niveau lorsque la visibilité est insuffisante)



Samedi 11 novembre

Samedi 11 novembre, 11h00, le corps des sapeurs pompiers et la batterie fanfare rejoignent le Monuments aux Morts.

Suivant la tradition Monsieur le Maire invite chacun à célébrer ce jour de mémoire de l'Armistice de 1918 et à rendre hommage à tous les Morts pour la France.

Il importe à cette occasion de faire de la jeunesse l'héritière des valeurs défendues et Monsieur le Maire invite les écoles à participer l'an prochain au centenaire de cette journée. Cette matinée pluvieuse, prend fin avec le pot de l'amitié au Centre Socio-Culturel, une occasion pour les villageois d'échanger entre eux.



Mise en conformité des enseignes

Le décret 2012-118 du 30 janvier 2012 portant sur la mise en conformité des publicités extérieures entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2018. Afin de vérifier que vos enseignes respectent les conditions du décret, merci dès à présent d'interroger vos enseignantistes sur la légalité de vos dispositifs actuels. Quelques extraits de ce décret :

- L'enseigne sur toiture est possible mais uniquement en lettres découpées.
- L'enseigne ne peut dépasser la limite du mur sur lequel elle est à poser.

- L'enseigne à poser à plat sur un mur ne peut constituer par rapport au mur une saillie de plus de 0,25 m

- Densité : pour une façade commerciale inférieure à 50 m² les enseignes ne pouvant excéder 25 % de la surface et cela par façade. Le pourcentage est porté à 15 % si la façade fait plus de 50 m²

- Une seule enseigne de plus de 1 m scellée au sol est autorisée par voie ouverte à la circulation publique bordant l'immeuble où est installée l'activité signalée.





École

15 MOIS DE TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

La nouvelle école primaire de Hangenbieten, un chantier de 2,5 millions d'euros a débuté en octobre et se poursuivra jusqu'à l'hiver 2018. Elle sera constituée de cinq salles de classe, un bureau de direction, sanitaires garçons et filles, un préau et une cour. Tout l'équipement sera en relation directe avec le hall des sports, l'espace culturel, la médiathèque et le périscolaire. Cette organisation vise en priorité la mise en sécurité et l'accessibilité de ce nouvel établissement. Un accès unique tant pour l'école maternelle que pour l'école primaire par l'allée Charles Frédéric Gerhardt.

Le Parking obligatoire devant le hall des sports pour la dépose des enfants sera instauré. La sécurité de nos enfants sera grandement améliorée du fait de la disparition des déplacements actuels pour accéder au gymnase, à la médiathèque et au périscolaire depuis l'école primaire actuelle.



Parc d'activités « Les Châteaux »

Le garage MAYLAENDER a ouvert ses portes le 13 octobre dernier. Première entreprise à s'installer dans ce parc, elle propose ses services de mécanique, carrosserie et location de véhicules particuliers et utilitaires jusqu'à 3,5 tonnes.



Un permis de construire en faveur de la société BOVIS a été accordé le 19 octobre dernier.



Construction d'un hall industriel et bureaux

Trois autres permis de construire sont en cours d'instruction



Les travaux

Le réaménagement de la rue de la paix a été réalisé par l'Eurométropole. Les travaux préparatoires tels que la mise en souterrain des réseaux électriques Orange et SFR-Numericable ont été effectués par la commune. La mise en souterrain du réseau d'électricité a permis la suppression de l'énorme poteau béton à l'entrée de la rue. Le SDEA a lui fait procéder au remplacement complet du réseau d'eau.

Le maire remercie les riverains de leur patience quant au délai de réalisation de ses travaux plusieurs fois différés compte-tenu des problèmes techniques rencontrés au fur et à mesure de l'avancement du chantier.





Vous allez avoir, ou venez d'avoir 16 ans, c'est le moment de vous faire recenser.

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire à faire dans les trois mois suivant le 16^e anniversaire.

Comment effectuer cette démarche ?

- L'intéressé ou l'un de ses parents ou le tuteur légal doit se présenter à la mairie muni de la carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité et du livret de famille des parents
 - Soit en ligne, sur le site Mon Service Public.
- A la suite de ce recensement, les autorités militaires vous convoqueront pour la journée de défense et de citoyenneté.

Ce recensement vous permettra d'obtenir :

- Votre inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans
- La possibilité de vous inscrire à des concours, examens
- La possibilité de vous inscrire au permis de conduire

TAXIBUS, C'EST SANS SURCOÛT

Taxibus est accessible sur simple présentation de votre titre de transport valable (ticket, abonnement, Pass Mobilité).



LES LIGNES TAXIBUS

Taxibus prend le relais des lignes de bus :

- Sud > lignes 57/62/63/67
- Nord > lignes 30/50/70/72
- Sud-Est > ligne 40
- Ouest > lignes 70/240
- Sud-Ouest > lignes 12/22/209

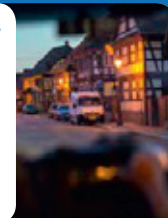


TAXIBUS, C'EST QUOI ?

Ce sont des véhicules de petites capacités qui prennent le relais des bus ne circulant pas le soir. Ils desservent les communes éloignées de Strasbourg.

TAXIBUS, COMMENT ÇA MARCHÉ ?

Signalé par un poteau d'arrêt, le taxibus vous attend à heure fixe le soir à la sortie du tram et vous dépose à la demande aux arrêts qui ne sont plus desservis par les transports en commun.



TAXIBUS SUD

départs de la station Baggersee (tram A/E)

Secteurs desservis : Blaesheim, Eschau, Fegersheim, Gelsolsheim, La Vigle, Lipsheim, Plöbsheim

Relais des lignes de bus : 57/62/63/67

Circule : tous les jours à 20h15, 20h45, 21h45, 22h45 et 23h45

TAXIBUS NORD

départs de la station Lycée Kléber (tram B/E)

Secteurs desservis : Schiltigheim, Bischheim, La Wantzenau, Robertsau Renaissance, Robertsau Chasseur

Relais des lignes de bus : 30/50/70/72

Circule : tous les samedis à 22h40 et 23h40

TAXIBUS SUD-EST

départs de la station Neuhof Rodolphe Reuss (ligne 27)

Secteur desservi : Neuhof Ganzau

Relais de la ligne de bus : 40

Circule : du lundi au samedi à 21h, 22h, 23h et 00h

Nouveautés 2017 :

TAXIBUS OUEST

départs de la station Les Halles Sébastopol (ligne CTBR 240)

Secteurs desservis : Wolfisheim, Oberschaeffolsheim, Achenheim, Breuschwickersheim, Osthoffen

Relais des lignes de bus : 70/240

Circule : tous les jours à 21h40, 22h40 et 23h40

TAXIBUS SUD-OUEST

départs de la station Montagne Verte (tram B/F)

Secteurs desservis : Holzheim, Entzheim, Kolbsheim, Hangenbieten

Relais des lignes de bus : 12/22/209

Circule : tous les jours à 20h15, 20h45, 21h45, 22h45 et 23h45

Les taxibus ne circulent pas le 1^{er} mai et le 24 décembre.



ALLO CTS 03 88 77 70 70
www.cts-strasbourg.eu

CTS

PASSEPORT
CARTE D'IDENTITÉ
IMMATRICULATION
PERMIS DE CONDUIRE

MES DÉMARCHES
à portée de clic!

LEXIQUE

Télé-procédure : Procédure administrative qui s'accomplit en ligne via Internet.

ANTS : Agence nationale des titres sécurisés, chargée de mettre en oeuvre les procédures en ligne pour le ministère de l'Intérieur.

Point ou Espace numériques : lieu où les usagers peuvent accéder aux télé-procédures et bénéficier éventuellement de l'assistance d'un médiateur numérique.

Médiateur numérique : personne présente dans chaque point numérique pour aider les usagers à accomplir leurs télé-procédures.

Tiers de confiance : entité agréée par le ministère de l'Intérieur pour accomplir certaines télé-procédures et transmettre des justificatifs pour le compte de ses clients.

Toutes les infos sur

bas-rhin.gouv.fr



Création IMDS / Cabinet du Préfet
Service de la Communication Interministérielle

**DÈS LE 6 NOVEMBRE 2017
UNE PRÉFECTURE NOUVELLE
GÉNÉRATION**

**RAPIDE
SIMPLE**

7j/7 - 24h/24

**MES DÉMARCHES EN LIGNE
C'EST RAPIDE, SIMPLE ET
JE GAGNE DU TEMPS**

**PLUS BESOIN DE
VOUS DÉPLACER
GRÂCE AUX TÉLÉ-
PROCÉDURES**

A partir du 6 novembre 2017, vos démarches pour les titres (*hors titres de séjour*) se font uniquement par internet.

DES TÉLÉ-PROCÉDURES POUR CHAQUE TITRE

L'ensemble des télé-procédures : pré-demandes en ligne pour les titres d'identité, permis de conduire et immatriculation est accessible sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS).

PASSEPORT
CARTE D'IDENTITÉ
IMMATRICULATION
PERMIS DE CONDUIRE

MES DÉMARCHES
à portée de clic!

ants.gouv.fr



1. Je clique sur "Mon Espace"



2. Je clique sur "Je crée un compte ou je m'identifie sur mon compte FranceConnect"



3. Je clique sur "Immatriculation" ou "permis de conduire" ou "passport/carte d'identité" et je suis les instructions pas à pas

QUEST-CE QUE FRANCECONNECT ?

Vous avez déjà un compte auprès d'impots.gouv.fr, d'Ameli.fr ou de La Poste ? FranceConnect est le bouton qui vous permet de vous connecter aux services publics en ligne en utilisant l'un de ces trois comptes. Aucune inscription au préalable. Plus besoin de mémoriser de multiples identifiants et mots de passe.



COMMENT FAIRE POUR ACCÉDER AUX TÉLÉS-PROCÉDURES

- Directement depuis chez-vous
- Grâce à un "tiers de confiance" habilité par l'État pour les permis de conduire (auto-écoles) ou les cartes grises (professionnels de l'automobile)
- Depuis un point ou un espace numérique

**MON POINT
NUMÉRIQUE**

Passeport
Carte d'identité
Immatriculation
Permis de conduire

Des points ou espaces numériques ouverts à tous et répartis sur l'ensemble du département vous permettent d'accéder aux sites internet ants.gouv.fr et FranceConnect : si vous ne disposez pas d'internet, si vous n'êtes pas à l'aise avec les télé-procédures et avez besoin d'un accompagnement dans vos démarches par un "médiateur numérique".

Toutes les étapes de la procédure peuvent être faites sur place : scanner et imprimantes sont à votre disposition pour vous permettre d'effectuer l'intégralité de votre télé-procédure.

TOUS LES POINTS NUMÉRIQUES SUR
bas-rhin.gouv.fr

PRÉFECTURE NOUVELLE GÉNÉRATION

✓ Pourquoi ?

Les missions des Préfectures et des Sous-Préfectures doivent évoluer pour répondre aux attentes des citoyens. La délivrance des titres, doit être simplifiée pour les usagers mais aussi pour les agents du service public.

Le Plan Préfecture Nouvelle Génération (PPNG) répond avant tout à l'objectif de rendre aux français un service de meilleure qualité.

Pour cela, les Préfectures prennent le virage du numérique et des nouvelles technologies. Par la généralisation des télé-procédures la préfecture se réforme en profondeur : les modalités de demande et de délivrance des titres sont désormais traitées par des plateformes dites "Centre d'Expertise et de Ressources Titres" CERT, compétents pour plusieurs départements.

✓ Comment ?

Une plateforme dite "Centre d'Expertise et de Ressources Titres" (CERT) a été créée dans le Bas-Rhin pour instruire les demandes de permis de conduire de 6 départements (Vosges, Yonne, Yvelines, Charente-Maritime, Vienne et Haute-Vienne).

Les demandes de titre du Bas-Rhin sont traitées par les CERT :

- de Toulouse pour les permis de conduire
- de Besançon pour les immatriculations
- de Metz pour les cartes d'identité et passeport.

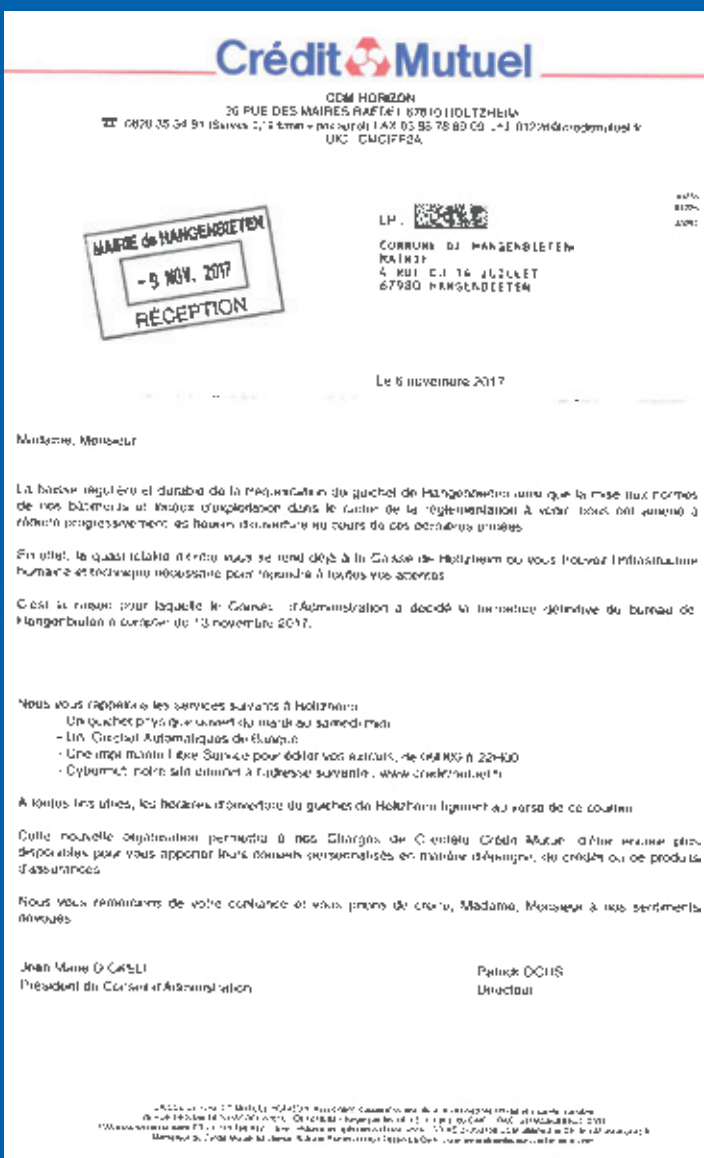
Cette mutualisation de l'instruction des titres par des plateformes interdépartementales permet à la Préfecture de se recentrer sur ses missions prioritaires notamment la sécurité.



Dernière minute

FERMETURE DE L'AGENCE CRÉDIT-MUTUEL RUE DU 14 JUILLET

C'est par une lettre circulaire datée du 6 novembre 2017 que la mairie a eu connaissance de la fermeture de l'agence bancaire sis rue du 14 juillet. Après la promesse de l'installation d'un DAB il y a plus de 2 ans, à ce jour sans suite, la fermeture, elle, est appliquée. Il s'agit d'une décision incompréhensible unilatérale et sans aucune concertation avec les services de la Mairie.



Fête de Noël des Aînés



Le 10 décembre s'est tenu à l'Espace Culturel la fête de Noël de nos Aînés à l'initiative du CCAS. La partie récréative a été animée par Cynthia, chanteuse venue du nord de l'Alsace.

Le repas confectionné par le traiteur « Saveurs et Délices » a été servi par les membres de l'association de pêche de Hangenbieten. Comme chaque année, nos agents communaux, les secrétaires de mairie et le personnel féminin ont pris plaisir à décorer la salle.

Cette journée a permis à nombre de participants d'échanger sur leurs activités qu'ils vivent au quotidien aux sein de leur famille ou dans les associations qu'ils fréquentent.



Le PACS en mairie depuis le 1^{er} novembre 2017

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (PACS) est transféré à l'office d'Etat civil de la mairie depuis le 1er novembre dernier.

Cette modification de la loi de modernisation a été publiée au journal officiel du 13 novembre 2016 (article 48).

Les documents à présenter à la Mairie pour la prise en charge du dossier sont à télécharger sur le site service-public.fr.

Une première entrevue aura lieu en mairie, pour vérifier que le dossier de demande est complet. Un rendez-vous sera alors fixé pour la signature du PACS avec le maire, l'adjoint ou l'agent municipal qui en aura la délégation.



RÉUSSIR SON COMPOST, C'EST FACILE...



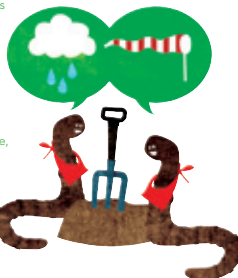
COMMENT ÇA MARCHE LAISSER FAIRE LA NATURE...

Le compost n'est pas une poubelle verte : il a ses règles ! Le compostage est un processus naturel par lequel les matériaux biodégradables sont transformés en amendement stabilisé grâce au travail d'organismes vivants (micro-organismes, bactéries, champignons, vers, ...).

Ces différents organismes ne vivent pas dans les mêmes conditions et ne se nourrissent pas des mêmes substances.

Les apports carbonés sont utilisés par les organismes comme source d'énergie. Ils utiliseront les dérivés azotés pour leur croissance.

Pour composter facile, suivez le guide...



CHOISIR SON COMPOST EN TAS OU EN BAC...

Pour composter, 2 possibilités s'offrent à vous : **le tas ou le bac (composteur)**, à choisir selon la place disponible, la quantité de déchets organiques à composter, la proximité du voisinage et le temps que vous pouvez consacrer à cette activité...

EN TAS :

Le compostage en tas consiste à regrouper les déchets directement sur le sol afin de former un tas d'une hauteur variable (de 0,5m à 1,5m en moyenne).

EN BAC :

Le compostage en bac se présente sous la forme d'une structure, généralement en bois ou plastique, plus ou moins ouverte sur l'extérieur.

Avantages

- Souplesse et facilité d'utilisation
- Pas de contrainte de volume
- Les déchets sont toujours accessibles et visibles
- Le manque d'arrosage peut être compensé par les pluies périodiques
- Aération naturelle souvent importante

Avantages

- Encombrement et nuisances visuelles réduits
- Le compostage rapide
- Déchets à l'abri des regards et des aléas climatiques
- Déchets hors de portée des animaux
- Limitation des effets de surface

CE QUI SE COMPOSTE...

Bien découper les déchets avant de les déposer dans le composteur

DÉCHETS DE CUISINE

- Restes de repas
- Restes de légumes et de fruits
- Marc de café et filtres papier
- Sachets de thé
- Coquilles d'œufs
- Coques des noixettes, noix...

DÉCHETS DE JARDIN

- Feuilles mortes (sauf celles des arbres malades ou arbres fruitiers)
- Fleurs fanées
- Tontes du gazon
- Sciures et copeaux de bois
- Végétaux issus de l'entretien du jardin

AUTRES DÉCHETS

- Cendres de bois refroidies
- Sciures et copeaux de bois
- Serviettes et mouchoirs en papier
- Papiers et cartons non imprimés
- Essuie-tout

CE QUI NE SE COMPOSTE PAS...

DÉCHETS DE CUISINE

- Huiles végétales
- Laitages
- Restes de viande et os
- Matières grasses
- Pain

AUTRES DÉCHETS

- Mégots de cigarette
- Charbon de barbecue
- Poussières d'aspirateur
- Balayures, pierres
- Papier imprimé
- Journaux, magazines
- Gros branchages
- Déchets d'animaux domestiques
- Tous les matériaux non biodégradables

OÙ ET COMMENT UTILISER LE COMPOST

Le compost apporte de la matière organique au sol. Il augmente le drainage des sols lourds et assure une meilleure rétention de l'eau dans les sols légers. Par ailleurs il facilite la croissance racinaire et permet une meilleure circulation de l'eau et de l'air.

Amélioration des sols :

pour les sols légers : 20l de compost / m² tous les 5 ans, pour les sols lourds : 10l de compost / m² tous les 3 ans.

Fertilisation d'entretien : enfour 3l / m²

Paillage :

pour garder les racines au frais et décourager les mauvaises herbes, répandre du compost sur le sol autour des arbres, des arbustes, des légumes et des fleurs.

Plantation :

pour les arbres, arbustes, rosiers, mélanger l'équivalent du conteneur de la plante.

Culture en pot ou en jardinière :

mélanger le compost avec de la terre de jardin, du terreau ou de la tourbe dans la proportion de 1/3 de compost, 2/3 de support.

Plantes d'appartement :

retirer 2cm de terreau du pot et remplacer par du compost.

+ D'INFO SUR STRASBOURG.EU

SAVOIR FAIRE UN BEAU COMPOST

Au travail

Pour faire un bon compost il faut : de l'eau, de l'oxygène ainsi qu'une proportion équilibrée d'azote et de carbone contenu dans les déchets.

Carbone/azote, du brun, du vert : faites le bon mélange

Les matières carbonées sont en général les déchets bruns, durs et secs comme les branches, les feuilles mortes, papier, carton, les cendres. Leur décomposition est assez lente.

Les matières azotées sont en général les déchets verts, mous et mouillés comme les épluchures, les restes de légumes, les tontes de gazon.



Attention à l'humidité

L'eau est nécessaire au développement des micro-organismes. Il faut donc faire attention à mélanger des matériaux humides et secs.

Le test de la poignée. Prenez une poignée de compost, pressez-la. Il faut que quelques gouttes perlent. Rien ne coule ? C'est trop sec. Ça coule ? C'est trop mouillé ! Rectifier en rajoutant du brun ou du vert.

De l'air

Même micros, les organismes ont besoin d'oxygène. Une bonne aération de votre compost est donc indispensable. Il faut retourner régulièrement votre compost et veiller à l'approvisionnement en matières carbonées qui gardent une certaine granulométrie.

AÉRER, VARIER, MÉLANGER, HUMIDIFIER...



COMPOSTER PROBLÈMES ET REMÈDES



PROBLÈMES	CAUSES	REMÈDES
Émanation d'odeur « d'œuf pourri »	Excès d'humidité et manque d'oxygène.	Ajouter des matériaux secs. Brasser et aérer en retournant le compost. Par beau temps, laisser le couvercle ouvert afin de favoriser l'évaporation.
Émanation d'odeur d'ammoniac.	Excès de matières azotées notamment tonte de pelouse.	Ajouter des matières riches en carbone telles que sciure, copeaux, paille, feuilles sèches, cendres de cheminée, branchages coupés de section inférieure à 1 cm.
Certains déchets ne se décomposent pas (coquilles d'œuf, coquilles de noix, légumes ou fruits).	Les matières introduites dans le composteur sont trop « grossières ».	Les briser, broyer, ou les réduire en morceaux afin de faciliter l'action des micro-organismes.
Les insectes (mouches) et animaux sont attirés.	Mauvais rapport carbone/azote, recouvrement des déchets de cuisine récemment ajoutés ou présence de matière non recommandée.	Ajouter des feuilles, tontes de pelouse, sciure, copeaux ou branchages fins et recouvrir la surface du compost. À noter que la présence de vers ou de petits insectes est signe de bonne santé du compost.





Au fil de l'eau



Nid de cigognes Rue du Canal

LA COMMUNE



Lotissement La Tuilerie



Le Domaine du Meunier, rue des Colverts

EN IMAGE





Hauts lieux



Les Hauts Lieux



Les Hauts Lieux



Madame BLANSCHÉ Tania a été affectée aux services techniques en septembre dernier



Travaux au cimetière



Intervention des Gendarmes sur la sécurité des Séniors



RAPPEL du calendrier scolaire 2017/2018:

Noël :

Vendredi 22 décembre 2017 au soir
Lundi 08 janvier 2018 au matin

Hiver :

Vendredi 23 février 2018 au soir
Lundi 12 mars 2018 au matin

Printemps :

Vendredi 20 avril 2018 au soir
Lundi 07 mai 2018 au matin
Cette année, il n'y aura pas de pont de l'Ascension.

Grandes vacances :

Vendredi 06 juillet 2018 au soir

DIVERS PROJETS :

Sapins de Noël

Ramassage

Le mercredi 10 janvier 2018

Feu de joie

Le samedi 13 janvier 2018

Cavalcade de Carnaval avec les Maternelles

Le mardi 13 février 2018

Kermesse commune aux deux écoles

Le samedi 9 juin 2018

Élection des Représentants de Parents d'Élèves Au Conseil de l'École Élémentaire

Sont élus :

Titulaires : ~ Mme WEBER
~ Mme CACHOT
~ Mme JERNASZ

Suppléantes : ~ Mme JEUCH
~ Mme HYON
~ Mme AUBRY



CARRELAGE

GRANIT
MARBRE

Spizzo
sarl

4, Impasse des Ormes
67980 HANGENBIETEN
Tél 03 88 96 13 74
Fax 03 88 59 56 84
carrelage.spizzo@gmail.com
© LINE CREATION/TECHNOGRAPH 06 85 72 52 39




GARAGE MAYLAENDER

Réseau
AD
**Carrosserie
MAYLAENDER SCHWARTZ**

ZA Les Châteaux – 5 rue des Forgerons

67980 HANGENBIETEN

Garage : 03.88.96.10.80

Carrosserie : 03.88.96.10.12

Le Périscolaire



Le périscolaire n'est pas qu'une simple garde d'enfant, c'est un lieu de vie. C'est un espace éducatif et un lieu d'apprentissage qui respecte le rythme et l'individualité de chaque personne. C'est aussi un lieu d'écoute qui permet de favoriser les échanges.

L'équipe pédagogique souhaite que les enfants s'épanouissent, s'amuse, se responsabilisent à travers des activités et des projets divers et enrichissants.

L'année 2016/2017 fut encore riche en projet. En voici quelques exemples :

Les enfants ont pu s'initier au badminton et au judo grâce au « Badminton Club Hangenbieten » (BCH) et à l'association « Avenir judo Hangenbieten ».

En septembre 2016, nous avons récolté de la verrerie et de la vaisselle blanche qui nous a servi lors du Marché de Noël que la médiathèque a organisé. Nos talents artistiques ont été mis à contribution pour faire revivre la vieille vaisselle afin de récolter de l'argent pour l'association « Cœur de Clown ».

Un savoir-faire sur les recettes de cuisine du monde a été transmis par des parents et grands-parents aux enfants. Afin de mettre en valeur ce projet, une soirée de dégustation avec un spectacle a été organisé avec la Médiathèque d'Hangenbieten et le Périscolaire d'Achenheim.

Comme chaque année, un groupe d'enfants de CM1 et CM2 a pu organiser, avec l'aide d'une animatrice, un week end de camping. Ils ont pu financer leur projet par des actions d'autofinancement. Grâce à leur implication et à l'argent récolté, ils ont pu se payer une nuit dans un mobil home au camping de Molsheim et une après-midi d'activité (bowling et cinéma) à la zone de loisirs du Tréfle.

Pour clôturer cette année scolaire, les périscolaires du SIVU des Châteaux en partenariat avec la médiathèque d'Hangenbieten, le Multi accueil de Breuschwickersheim et la troupe « L'ost du Hibou » ont organisé une journée de l'enfant dont le thème était le « Moyen Age ». Plusieurs ateliers et un spectacle de combat de chevalier étaient au programme.

Nous tenons à remercier les parents, la Mairie d'Hangenbieten et tous nos partenaires qui ont permis aux enfants de s'épanouir, comme chaque année.





En cette fin d'année, l'équipe de la Médiathèque vous adresse tous ses bons vœux pour les fêtes de Noël et une bonne année 2018. Quelle vous permette de partager beaucoup de lectures, et de projets en notre compagnie.

Depuis la rentrée, la vie de la Médiathèque est rythmée par des activités habituelles mais compte également vous faire part de nouveaux projets.

Parmi les activités « classiques », la Médiathèque accueille :

Les bébés lecteurs :

Animation qui se déroule tous les 15 jours. Un moment convivial autour du livre, de la musique et des comptines. Si vous avez des enfants en garde, âgés de 3 mois à 2 ans et demi, nous vous invitons à venir nous rejoindre, le mardi, à partir de 10h30.

Dates des prochains ateliers :

16 et 30 janvier 2018

13 février

13 et 27 mars

10 avril

15 et 29 mai

12 et 26 juin

Depuis mai dernier, le multi-accueil « Les Lutins des Châteaux » bénéficie d'une séance par mois de l'animation BB lecteurs.

Les Petits de la crèche font la connaissance de Taupinette.



Les accueil de classes :

C'est toujours avec plaisir que nous partageons des moments de lectures avec les élèves de l'école maternelle et de l'école élémentaire de Hangenbieten, et pour la deuxième année avec ceux des écoles de Kolbsheim.

Le fil rouge pour cette année 2017-2018, en primaire, est le livre en tant qu'objet. C'est ainsi qu'au fur et à mesure des séances, les enfants vont découvrir les supports (papyrus, papier, parchemin) les techniques d'écriture (calligraphie, typographie), les illustrations (enluminures et la BD) : cette séance fera l'objet d'un atelier création d'une planche de BD avec la complicité de l'illustrateur Florian Poirier, auteur de plusieurs livres qui partagera sa passion avec les enfants. La primaire se déplacera à la Médiathèque Malraux pour découvrir le fonds Patrimoine (livres anciens, incunables ou manuscrits) et le Centre de l'illustration.

Cercle des lecteurs

Il a lieu le vendredi soir, à partir de 18h30, tous les 2 mois. C'est un moment privilégié durant lequel enrichissement et découverte sont au rendez-vous. Si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas ! Aucune inscription, aucune contrainte ! Vous désirez parler d'un livre, d'un film ou/et de musique, rejoignez notre cercle des lecteurs ! Pour connaître les dates, n'hésitez pas à regarder sur la page Facebook.

Temps d'échanges cocooning le Cercle des lecteurs est une vraie pose douceurs !



Les Nouveautés :

Adhésion au Réseau Pass'relle

Depuis le 7 juillet dernier, la convention Pass'relle a été signée par MM. Herrmann et Bieth dans les locaux de la médiathèque. Depuis septembre, nous proposons à nos lecteurs la carte Pass'relle. C'est la carte unique permettant d'emprunter des documents dans les 31 bibliothèques et médiathèques de l'Eurométropole. Elle donne accès à plus d'un million de livres, revues, cd et dvd disponibles dans le réseau.

Pour les modalités d'inscription à Hangenbieten :

si vous êtes déjà porteur de la Carte Pass'relle, il suffit de vous inscrire à la médiathèque avec votre carte et vous pouvez emprunter à Hangenbieten, livres et/ou CD-DVD selon votre abonnement.

Si vous êtes nouveau, les modalités d'inscriptions sont les mêmes. Si vous êtes déjà lecteur à la médiathèque, votre ancienne carte sera remplacée par la carte Pass'relle et vous pourrez emprunter, en plus de Hangenbieten, dans les 30 autres bibliothèques/ médiathèques de l'Eurométropole.

Un guide est remis à tous pour connaître les modalités et les autres endroits où l'on peut emprunter.

Signature la convention Pass'relle par MM. Bieth et Herrmann.



Ouverture le mercredi matin de 10h à 12

Depuis septembre, suite aux changements des rythmes scolaires et au retour à la semaine des 4 jours, la Médiathèque a opté pour l'ouverture de ces deux heures en plus. Les horaires du mercredi, de 13h30 à 18h ne changent pas. Depuis octobre, deux animations par mois sont organisées, sauf durant les vacances scolaires.



Le 1^{er} mercredi du mois : " Ecoute, j'ai quelque chose à te lire ",

- à partir de 10h30,
- pendant environ ½ heure,
- des histoires pour les enfants à partir de 3 ans,
- dans les locaux de la médiathèque.

Le 3^e mercredi du mois : un atelier bricolage,

- à partir de 10h30,
- pendant environ une heure et demie, selon le bricolage
- pour les enfants, à partir de 3 ans, accompagnés d'un adulte



- sur inscription obligatoire, la semaine précédente, afin d'avoir tout le matériel nécessaire et la place pour vous accueillir dans les meilleures conditions
- au 03 88 96 17 20 ou mediatheque@hangenbieten.fr



Les Animations :

Conférences, séances dédiées d'auteurs

En partenariat avec le CCAS de Hangenbieten, un cycle de conférences aura lieu durant le premier semestre. Les thèmes sont encore à venir.

«Tous au jardin »

Nous réitérons cette année, notez-vous d'ores et déjà la date du samedi 26 mai ! Ateliers, exposition, conférence et un troc aux plantes ponctueront cette journée.

Pour que le troc aux plantes soit un succès, nous vous rappelons le principe : il s'agit d'échanger «gratuitement» ses plants, graines, boutures, semences pour acquérir de nouvelles variétés de végétaux. Vous recherchez un plant particulier pour embellir votre jardin ? Vous croulez sous vos semis d'hiver et ne savez pas quoi en faire ? Le troc aux plantes est la solution. Graines, boutures racinées, plants, bulbes ou plantes potagères (légumes et fruits) sont acceptés. Etiquetez vos plantes avec le nom. Installez vos plants sur les tables mises à votre disposition. Apportez des cagettes, sacs et autres contenants pour repartir avec vos nouveaux végétaux.

En pratique pour le troc : sous le préau de l'école maternelle, samedi 26 mai 2017, de 10h à 12h.



Le Troc aux plantes avec café-gâteaux de l'Association des parents d'élèves de Hangenbieten.

Projet : film sur l'histoire de l'école à Hangenbieten

A l'occasion de la construction de la nouvelle école, le projet de tourner une vidéo sur l'histoire de l'école à Hangenbieten a commencé. Ce projet est monté en partenariat avec le périscolaire, depuis septembre. Si vous avez des objets de votre scolarité à Hangenbieten, quelque soit l'année, et/ou vous avez des souvenirs à raconter, n'hésitez pas à prendre contact auprès de la Médiathèque.



VODIFF

A U T O M O B I L E S

1997 - 2017

20 ANS D'EXCELLENCE

Plus de 15 000 véhicules vendus

**RECHERCHE PERSONNALISÉE - VÉHICULES DE
COLLABORATEURS - VÉHICULES D'IMPORTATION
MODÈLES RARES - REPRISE - FINANCEMENT**



VO'SERVICES

Le sens du service selon Vodiff!
L'adresse de référence dédiée
à l'entretien et à la réparation
multimarque de votre véhicule.



VO'PARK

Parking sécurisé longue durée,
assorti à une offre de services
unique dans la région.



VOPNEUS

Très large choix de pneumatiques
et de jantes parmi l'ensemble des
grandes marques du marché.

**ASTON MARTIN - AUDI - BENTLEY - BMW - FERRARI - LAMBORGHINI
MASERATI - MERCEDES - MINI - PORSCHE - VOLKSWAGEN**

1, rue du tonnelier - 67960 Entzheim

Tél. 03 90 29 70 00 - Fax: 03 90 29 70 01 - E-mail: auto@vodiff.fr

www.vodiff.fr

L'Amicale des Sapeurs Pompiers de Hangenbieten organise le Réveillon de la Saint Sylvestre

**31 décembre
2017**

**à l'espace culturel
de Hangenbieten**

ORCHESTRE

**Soirée animée par
l'orchestre FM LIGHT**



TARIF

**82€/personne
Boissons comprises***

**40€ pour les enfants
de moins de 14ans
(*hors crémant & champagne,
1 apéritif inclus)**



MENU

L'amuse bouche

*Cocktail aux trois saumons, émietté de saumon
à la crème fraîche, tartare aux deux saumons*

YYY

Risotto aux Noix de Saint Jacques et Gambas

YYY

Trou alsacien au Marc de Gewurztraminer

YYY

Noisettes de veau,

*Caviar de morilles & petits légumes
(Ecrasé de vitelottes aux éclats d'amandes,
Tian de légumes, Pointes d'asperges vertes
en fagot bardés au lard)*

YYY

Assiette de fromages et son pain aux noix

YYY

Assiette de douceurs

*(Mini entremet, Mini tartelette
à la framboise, Ile flottante,
Mini chou, Panna cota à la vanille,
Coulis et crème bourbon)*

YYY

Café

YYY

A l'aube, soupe à l'oignon (croûtons et fromage râpé)

Traiteur : « Saveurs & Délices »

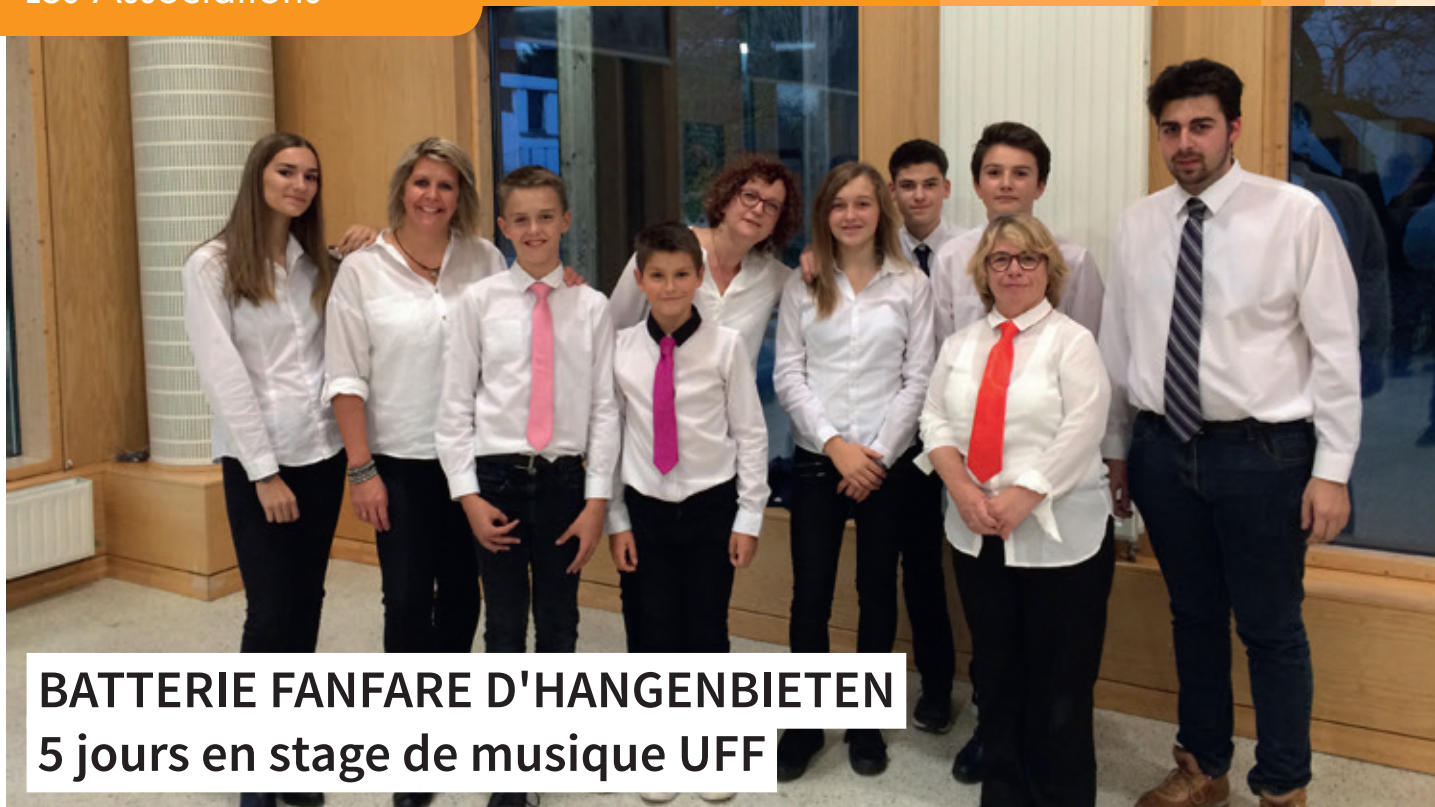


**Ouverture de la salle à 19h
Début du service repas à 20h**

RESERVATIONS jusqu'au 18/12/2017

Par E-mail ou téléphone : asphangenbieten@gmail.com ou 03 88 96 17 45
Règlements à adresser à l'attention de Michel GRIMM, 15A Rue des fleurs 67980 HANGENBIETEN





BATTERIE FANFARE D'HANGENBIETEN 5 jours en stage de musique UFF

Une fois de plus 10 musiciennes et musiciens de la Batterie Fanfare d'Hangenbieten, âgés de 10 à 66 ans, ont participé à un stage de musique organisé par l'Union des Fanfares de France (UFF). Ce stage s'est déroulé du 29 Octobre au 1^{er} Novembre 2017 au lycée Agricole de Wintzenheim.

Après le discours de bienvenue et l'attribution des chambres, se sont enchaînées 5 journées intenses de répétitions d'ensembles et de pupitres tous les jours entre 9h à 22h.

Malgré plus de 30 ans de pratique musicale pour certains et 2 ans pour d'autres, tous ont progressé et ont appris de nouvelles techniques instrumentales. Ceci grâce à la pédagogie des excellents professeurs issus pour la majorité de formation prestigieuse tel que la Musique des Gardiens de la Paix de Paris, de l'Orchestre National de Lorraine ; A savoir : Jean-Philippe Chavey pour les cornistes, Hervé Michelet pour les trompettistes, Christian Vives Querol et Xavier Riss pour les basses, Florent Sauvageot pour les clairons et Thierry Bonnot pour les percussionnistes. Les répétitions d'ensemble ont été dirigées par Éric Villevière, grand chef d'Orchestre de renommée.

Ce stage a été très riche musicalement mais également humainement...C'était le moment de faire connaissance avec d'autres musiciens venus des batteries fanfares d'Eloyes dans les Vosges, Riespach dans le Sundgau, Kuttolsheim dans le Kochersberg et Wingen dans les Vosges du Nord. Que ce soit durant les répétitions et ailleurs la bonne humeur régnait ! Afin de se changer les esprits, une sortie patinoire a été organisée puis les plus jeunes stagiaires ont pu se déguiser pour la soirée d'Halloween...

Pour clôturer, un concert a été donné le mercredi 1^{er} Novembre, afin de pouvoir faire découvrir aux familles, aux proches et aux responsables des batteries fanfares le fruit de leur travail. 5 morceaux de divers registres ont été interprétés, mais également des petites pièces par pupitre...Bravo à tous !

Afin de finir sur une bonne note, tout le monde s'est retrouvé autour d'un verre de l'amitié.

Puis est arrivé le moment des adieux, tous les musiciens sont rentrés chez eux heureux, mélancoliques et impatients de se retrouver dans un an...



Que vous soyez mélomanes ou non, n'hésitez pas venir nous voir afin de vous faire votre propre idée sur la Batterie Fanfare. Venez nous écouter un vendredi à partir de 20 :30 à la salle de musique et qui sait, peut-être aurait-vous l'envie d'intégrer nos rangs...



Retrouvez-nous...

**Orchestre Batterie Fanfare
Hangenbieten**





Cors



Basses



Trompettes/Clairons



Percussions



Incendie d'un pavillon

Vendredi 7 décembre à 5h30 du matin, une maison d'habitation située rue de Holtzheim s'est enflammée. Le pavillon est sinistré à plus de 50%. Heureusement, pas de blessés graves.

Les pompiers volontaires, sous les ordres du chef Hervé HUBER, assistaient les pompiers professionnels de Strasbourg.



DERNIÈRE MINUTE



Hangenbieten

- 2p. à partir de 142 000 €
- 3p. à partir de 183 000 €
- 4p. à partir de 233 000 €

03 88 96 59 80
06 79 03 12 63

gsb
constructeur
immobilier

Construire votre bien-vivre

Les Hauts-Lieux

Lancement commercial de la dernière tranche



Des solutions innovantes pour vos besoins
de transport et de mobilité.

Depuis plus de 50 ans, le groupe **Lohr** est un spécialiste mondial dans la conception, fabrication et commercialisation de systèmes de transport.

AUTOMOTIVE



RAILWAY SYSTEM



NEW MOBILITIES





GROUPE THÉÂTRAL ALSACIEN DE HANGENBIETEN

Saison 2018

MINNER SEPP ISCH E STAR

I luschtsiel in 3 Akt vum WEINHARD Bernard

De Joseph Blitz, wie Sepp genennt wurd, gibt sich fer e tennisstar uss, weil e grossi star de sälwe Namme traat wie er. E so isch dess gans einfach denn es steht immer ebs in de zittung.in däre Zitt wie er angeblich tennis spielt, hockt er mit sinne Kumpels zamme un duet guet esse un trinke.

Sinner Nochber un kamerad, de Jängel, hilft'm debie.D'Louise, sinne frau,isch stolz uff ihre Mann.

Sinner Sohn, hett e Verhältnis mieter Italiener, die temperamentvoll isch, un wie !!!

De Aubin, homme toutes mains, un's Kättel d'Magd, wie do fer e Bissel läwe sorje !!!

Do isch noch de Schorschel un s'Mamsell Lili un noch viel übberaschung.

Les représentations se dérouleront :

Samedi 17 Février 2018 à 20h15

Dimanche 18 Février 2018 à 14h30

Samedi 24 février 2018 à 20h15

Dimanche 25 Février 2018 à 14h30

Adultes 8 €

Enfants jusqu'à 12 ans 4 €

Réservations et renseignement à partir du 02 janvier 2018

Mme Caquelin Danielle tél:06.07.91.25.20 - 03.90.28.32.19

Nous tenons à remercier d'avance les artisans, commerçants ainsi que les habitants de la commune, pour l'accueil réservé aux personnes qui viendront collecter les tombolas les samedis 03 février et 10 février

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

CENTRE DE VITALITÉ



RESPIRATION

PILATES

NATUROPATHIE

BIOKINÉSIE

**ENTRAÎNEMENT
SPORTIF**

À HANGENBIETEN

www.pilates-biokinesie.com

03 67 07 48 89

TARIF JEUNES 18-29 ANS / TARIF COUPLE

L'association GYMNASTIQUE & DÉTENTE

Gymnastique & Détente

1 impasse des Cerisiers - 67980 HANGENBIETEN

Tél. 03 88 96 12 39

Affiliation DC EPMM - Strasbourg n° 9912 8608

Vous propose dans le Hall des Sports à Hangenbieten :

Les mardis de 20h00 à 21h00

- ▶ GYMNASTIQUE RYTHMIQUE
- ▶ AÉROBIC
- ▶ ABDOS – FESSIERS
- ▶ STRETCHING

L'ensemble animé par Fabienne SOLT.



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter

Mme GRUTTER Sylvie au 03.88.96.12.39

Mme GALMICHE Michèle au 03.90.29.33.59





TEMPS LIBRE ET RENCONTRES

La rentrée de septembre a vu la reprise des activités de l'association Temps Libre et Rencontres.

La section jeux se retrouve le jeudi tous les quinze jours de 14 heures à 17 heures à la médiathèque. Vous êtes les bienvenus. Prochaine rencontre le jeudi 4 janvier 2018.

La section Loisirs et Créations a fêté les couleurs de l'automne en confectionnant des bûches d'automne puis des mosaïques à la coquille d'œufs. La rencontre du lundi 20 novembre a été consacrée à la confection de couronnes de l'Avent.

Les activités ont lieu le lundi tous les quinze jours à 20 heures au Centre Socioculturel. Reprise des activités début janvier 2018. Pour tout renseignement sur cette section vous pouvez joindre par mail Madame Nicole ROTT à l'adresse suivante nicolerott56@yahoo.fr.

L'association souhaite de bonnes fêtes à tous.



La saison sportive 2017-2018 de la section basket de la Vogesia Holtzheim, a repris le week end du 2-3 septembre 2017 avec l'organisation du 1^{er} forum de rentrée. Cette manifestation de début de saison a permis aux différentes commissions du club de présenter leur projet pour la saison à venir.

L'orientation sportive entreprise par Michel NOPPER lors de la saison 2014-2015 a été récompensée.

Le club de la Vogesia a obtenu le Label fédéral des écoles de basket en décembre 2016 et sa montée en nationale 2 avec l'équipe fanion en mai 2017

Tout le club est mobilisé pour faire de cette 1^{er} saison en championnat de France de nationale 2, une saison historique. Le maintien est l'objectif principal, mais le club a des ambitions de développement extra sportifs afin de créer une attractivité importante.

Le club compte près de 160 licenciés jeunes, des babies jusqu'au juniors. Nous proposons aux jeunes de 9 à 11 enfants des entraînements quotidiens, ce qui leur permet de venir s'entraîner 2 à 3 fois par semaine en fonction de leur disponibilité.

La création de la CTC avec Furdenheim a été étendue avec les clubs d'Eckbolsheim et Wolfisheim pour former une nouvelle entité, la CTC BAZ (sigle Bruche. Ackerland. Zenith). A ce jour toutes les équipes de jeunes sont engagées en championnat régionale.

Tout comme la saison dernière, la commission des parents aura une place particulièrement importante au sein du club. Elle permet de créer de la cohésion entre les différentes équipes en proposant des manifestations extra-sportives conviviales.

Leur investissement est indispensable au bon fonctionnement de notre club. Deux projets sont en cours, l'organisation du réveillon du 31 décembre 2017 et une sortie à Amsterdam au cours du mois de mai 2018.

Pour tout renseignements sportif vous pouvez vous adresser à :

Damien ALISON - 06 03 54 40 58

TENNIS CLUB de BREUSCHWICKERSHEIM - HANGENBIETEN

L'hiver approche mais la pratique du tennis continue au TC Breuschwickersheim-Hangenbieten.

Notre équipe vétérans +45 s'est illustrée tout au long du mois de septembre en terminant finalement 2^{ème} de son groupe avec 3 victoires en 5 rencontres.

L'école de tennis a débuté mi-septembre ; cependant, il n'est pas trop tard pour inscrire votre enfant (contact : M. ZEISSLOFF au 06 62 36 28 26).

Pendant l'hiver, le tennis club donne la possibilité à ses membres de jouer en salle à Hangenbieten ou au centre sportif de Haute-pierre

(contacts : M. MAROT 03 88 44 16 70 ou M. KRATZ au 06 33 41 72 90)

Toutes informations sur le club sont consultables sur le site internet www.ascb-france.net.





COMMUNAUTÉ DE PAROISSES DES RIVES DE LA BRUCHE

Centenaire des apparitions de Fatima

Nous étions un groupe de 32 pèlerins de notre Communauté de Paroisse des Rives de la Bruche à partir en pèlerinage à Fatima du 12 au 17 octobre dernier pour fêter le centenaire des apparitions de Fatima.

Nous avons atterri à Lisbonne où nous avons visité le monastère des Hiéronymites et son cloître, la Tour de Belém, l'église Saint-Roch et le quartier de l'Alfama avec l'église Saint-Antoine, construite à l'endroit de la maison natale de Saint Antoine de Padoue et où nous avons participé à la messe.

Vendredi 13 octobre, nous avons assisté à la messe anniversaire et à la cérémonie de clôture du centenaire des apparitions avec environ 120 000 pèlerins venus de différents pays, sur la place du sanctuaire à Fatima. Nous avons vécu un moment très émouvant avant de visiter la Basilique de la Sainte-Trinité et les tombes des petits voyants, François, Jacinthe et Lucie, dans la basilique Notre-Dame du Rosaire.

Le samedi, nous avons poursuivi avec la visite de Coimbra ancienne capitale du Portugal. Un tour panoramique nous a permis de découvrir la ville avant la visite du Carmel de Sainte-Thérèse où Sœur Lucie, la dernière des trois voyants, a vécu pendant 57 ans. Nous avons également découvert l'Université, visité la vieille Cathédrale et le monastère de Santa Cruz qui abrite le tombeau du premier roi du Portugal, puis retour à Fatima.

Le quatrième jour a débuté, après la messe, avec la visite du musée du Sanctuaire où est conservée la balle qui a blessé saint Jean-Paul II en 1981. L'après-midi, sous un soleil de plomb, avec une température de l'ordre de 35°, nous avons fait le Chemin de croix (6 km aller-retour) entre Fatima et Aljustrel. Il comporte quinze stations, sur le chemin emprunté par les Petits Bergers pour rejoindre la Cova da Iria et qui passe par le Cabeco où les enfants faisaient paître leurs troupeaux. À Aljustrel, nous avons visité la Maison dos Santos, maison natale de Sœur Lucie avec le puits des apparitions et la maison Marto, maison natale des ses cousins François et Jacinthe.

Le dernier jour, nous avons continué vers Batalha où se trouve le plus important monastère gothique du Portugal, le monastère Santa Maria da Vitoria, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Édifié au XIV^e siècle pour commémorer la victoire des Portugais sur les Castillans à Aljubarrota, il est le symbole de l'indépendance du Portugal. La visite s'est ensuite poursuivie à Alcobaça, avec le monastère Santa Maria, chef d'œuvre de l'art gothique cistercien, également classé au patrimoine mondial de l'UNESCO et son église abbatiale où se trouvent les tombeaux du roi Pierre 1^{er} et d'Inès de Castro. Nous avons encore visité Santarem lieu du miracle eucharistique et participé à la messe célébrée à l'église Saint-Nicolas. Nous avons terminé par la visite de Nazaré, un ancien village de pêcheurs, accolé au pied d'une falaise abrupte avec un port de pêche typique et le Sanctuaire Notre Dame de Nazaré situé sur un promontoire d'où l'on a un des panoramas les plus célèbres du littoral portugais.

Nous avons vécu des moments très forts et nous nous sommes donné rendez-vous pour un prochain pèlerinage.

70 ans de la classe 1947



Durant le week-end du 26 au 27 août dernier, les septuagénaires de la classe 1947 de Hangenbieten ont fêté leurs 70 ans, dans une ambiance chaleureuse, à l'hôtel du Sommerberg à OBERTAL, en Forêt Noire. Quelques petites randonnées en forêt et un peu de natation ont ponctué les journées placées sous le signe de la convivialité et une soirée dansante a clôturé cette belle rencontre.

Nous nous sommes donné rendez-vous dans 5 ans...peut-être !

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BÂTIMENT

CERTIFIÉ QUALIBAT



Travaux tous corps d'états

Rénovation d'immeubles
Travaux spéciaux
Réfection après sinistre
Maisons ossature bois

STELL ET BONTZ

1 chemin de l'Etang
BP 70193

67980 HANGENBIETEN

Tél. 03 88 96 15 55

info@stelletbontz.fr

BÉTON ARMÉ - MAÇONNERIE

DÉMOLITION - CRÉPISSAGE

CHARPENTE - COUVERTURE

ZINGUERIE - ASSAINISSEMENT

CARRELAGE - CHAPE - PAVAGE

ÉLECTRICITÉ - SANITAIRE

PLÂTRERIE - FAUX PLAFOND

MENUISERIE - AGENCEMENT

RAVALEMENT DE FAÇADE

PEINTURE - DÉCORATION

REVÊTEMENT DE SOL

ISOLATION ACOUSTIQUE

PRODUITS SPÉCIAUX

www.stelletbontz.fr

Noces de diamant



Monsieur et Madame MEYLAENDER René
le 19 octobre 2017

Noces d'or

M. et Mme ULRICH Alfred
le 7 octobre 2017

Naissances

Timéo GASPARD né le 22/09/2017
Nina JAEQUI née le 01/10/2017
Ayden WEBER né le 25/10/2017
Lou PROST née le 03/11/2017

Décès

Monsieur CAQUELIN Hubert
décédé le 6 novembre 2017

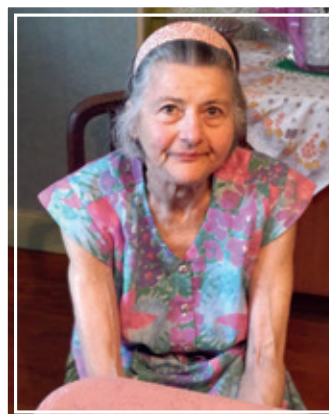
Mariages

Mme KERN Elise et M. Amaury CONVERS
le 17 août 2017
Mme FREMIN Danièle et M. AMELOTTE Patrick
le 26 août 2017
Mme JUVIN Elodie et M. LEFEVRE Dany
le 22 septembre 2017

Grands Anniversaires

80 ans

Mme Ulrich Frieda
le 20 décembre 2016
Mme BALDENWECK Marie-Antoinette
le 11 juillet 2017



Mme GEWINNER Anne
le 23 août 2017

85 ans

Mme GASS Aline
le 16 octobre 2017
Mme FREISS Paulette
le 1^{er} décembre 2017
M. GRADT Jean-Paul
le 10 décembre 2017

Pacs

Mme DADAT Sandra et M. MARTIN Gilles
le 7 décembre 2017



MAIRIE

4 rue du 14 Juillet - 67980 HANGENBIETEN

Tél : 03 88 96 01 27 – Fax : 03 88 59 54 08

Courriel : contact@hangenbieten.fr

Secrétariat : Mme Annette ADLOFF
Mme Amélie TUSHA

Horaires : du lundi au vendredi : 8h00-12h00
Lundi, jeudi et vendredi : 13h30-17h00
Mardi : 16h00-19h00

Le Maire et les Adjoints reçoivent sur rendez-vous

MÉDIATHÈQUE

Allée Charles Frédéric Gerhardt

Tél : 03 88 96 17 20

Courriel : mediatheque@hangenbieten.fr

Responsable : Mme Sophie OUVRARD

Horaires : Mardi : 15h30-18h00
Mercredi : 10h00-12h00 et 13h30-18h00
Vendredi : 15h30-19h00
Samedi : 9h00-12h00

ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE

G.E.M. LES CHATEAUX

Rue des Prés – Tél : 03 90 29 69 25

ORDURES MÉNAGÈRES

Eurométropole (à partir du 01/01/2017)

Info déchets : 03 68 98 51 90

Enlèvement des encombrants : 03 68 98 51 89

Collecte : le vendredi
Hebdomadaire : ordures ménagères
Bi-mensuelle : collecte papier-plastique
Mensuelle : collecte du verre

DÉCHETTERIE

Rue de Hangenbieten à Breuschwickersheim

Tél : 03 88 59 55 37

Ouverture : mercredi et samedi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

CULTES

Paroisse catholique : M. le Curé Boguslaw BIALEK
Presbytère catholique 18 rue de l'Eglise 67810 HOLTZHEIM
Tél : 03 88 78 06 61

Courriel : paroisse-catho@wanadoo.fr

Paroisse protestante :
Mme la Pasteure Caroline INGRAND-HOFFET
Paroisse protestante
9 rue de la Division Leclerc 67120 KOLBSHEIM
Tél : 03 88 96 00 33
Courriel : caroline.ingrand-hoffet@protestants.org

EAU ET ASSAINISSEMENT

Permanence Eau : SDEA 03.88.19.97.09

Permanence Assainissement : 03.88.40.05.96

Facture et abonnement SDEA : 03.88.19.29.99

Raccordement aux réseaux

-d'eau potable : 03.88.19.29.19 SDEA

-assainissement : 03.68.98.5.50 EUROMETROPOLE

CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT ET PÉRISCOLAIRE

Espace Culturel – Allée Charles Frédéric Gerhardt

Tél : 03 90 29 35 20

GENDARMERIE DE WOLFISHEIM

Tél : 03 88 78 20 19 - 2 rue de la 2^{ème} DB 67202 WOLFISHEIM

Renseignements utiles

ENSEIGNEMENT – JEUNESSE

Ecole Maternelle – Allée Charles Frédéric Gerhardt

Tél : 03 88 96 50 99

Courriel : ecole.maternelle.hang@estvideo.fr

Ecole Primaire – 4 rue du 14 Juillet

Tél : 03 88 96 50 90

Courriel : ecole.primaire.hang@estvideo.fr

Collège Paul Wernert

4 rue du Collège 67204 Achenheim

Tél : 03 88 96 02 42

Courriel : ce.067168u@ac-strasbourg.fr

SANTÉ

Groupe Médical de Hangenbieten

19 rue des Fleurs – Tél : 03 88 96 00 77

Dr Raymond Westerfeld :

lundi, mercredi, samedi de 8h00 à 12h00

Mardi, jeudi, vendredi de 14h00 à 18h00

Dentiste

M. Bruno GOSCH – 9a rue du 14 Juillet – Tél : 03 88 96 50 31

Kinésithérapeute

M. Gil DUPLESSIX – 9 rue de la Gare – Tél : 03 90 64 86 03

INFIRMIÈRES À DOMICILE

Mme GRIVEL

19 rue Principale – 67120 KOLBSHEIM

Tél : 03 88 96 55 15 – 06 72 33 64 18

HÔPITAUX

Nouvel Hôpital Civil (NHC) de Strasbourg

1 place de l'Hôpital - 67000 Strasbourg / Tél : 03 88 11 67 68

CHU Hautepierre

Avenue Molière - 67000 Strasbourg / Tél : 03 88 12 80 00

ASSISTANTE SOCIALE

Madame BERRON

Maison du Conseil Général de Molsheim

Tél : 03 68 33 89 25

URGENCES

Samu : 15

Police Secours : 17

Sapeurs Pompiers : 18

Appel d'urgences : 112

Sos mains : 03 88 67 44 01 **Centre anti-poisons** : 03 88 37 37 37

Asum : 03 88 36 36 36

Renseignement téléphonique : 118 008

ENVOI, DISTRIBUTION DE COURRIER, COLIS

Rue Charles Ehret 67810 HOLTZHEIM

Tél : 03 90 20 23 50

Signalez votre arrivée, départ, tout changement

Les propriétaires sont tous tenus d'informer le service Collecte et Valorisation des déchets de l'Eurométropole de Strasbourg des arrivées, départs, changements de locataires et de situation.

Composez le N° INFOS DÉCHETS 03 68 98 51 90
ou redevanceOM@strasbourg.eu

Redevance des ordures ménagères

Le montant de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères ne changera pas au 1^{er} janvier 2018.

Les tarifs annuels resteront les mêmes soit 278 € pour une occupation pour 2 personnes et plus, 168 € pour une personne seule, 278 € pour les entreprises dites « de base » et 540 € pour les autres entreprises. Le règlement de la facturation de la REOM est disponible sur le site Internet de l'Eurométropole de Strasbourg www.strasbourg.eu et consultable dans les mairies des 5 nouvelles communes.

Les déchets acceptés en déchèterie



Encombrants



Mobilier



Déchets d'équipements
électriques et électroniques



Métaux



Déchets
verts



Textile



Papiers, cartons



Verre



Gravats



Batteries
automobiles



Huile de
friture



Huile de
vidange



Cartouches
d'encre



Capsules
Nespresso



Ampoules



Piles

Déchèterie fixe

BREUSCHWICKERSHEIM
Route de Hangenbieten

Ouvertures

Mercredi et samedi
8h30 - 12h & 13h30 - 17h

Jours fériés

Ouverture les 14 juillet,
15 août et 26 décembre
de 8h30 à 12h

Badge pour la déchèterie

L'accès à la déchèterie se fait à l'aide d'un badge qui est envoyé au propriétaire. Il autorise l'accès 52 fois par an.

Le volume maximal de déchets acceptés, par foyer et par semaine est de 1 m³.

Un seul badge est attribué par foyer. En cas de perte ou de vol, son détenteur se verra facturé 30€ pour la remise d'un nouveau badge.

Déchets ménagers spéciaux

- peintures, vernis, colles
- acides et bases
- autres produits chimiques
- solvants
- produits phytosanitaires

Vous pouvez apporter ces produits à la déchèterie de Breuschwickersheim **entre 8h30 et 11h30** les :
samedi 13 janvier, samedi 17 mars, samedi 16 juin, samedi 22 septembre.

Tout pousse à composter !

Simple et efficace, le compostage permet de recycler les déchets organiques ménagers, chez soi, en pied d'immeuble ou dans son quartier.

Vous faites un geste pour la planète, l'Eurométropole de Strasbourg vous aide : jusqu'à 40€ par foyer, que vous compostiez en solo ou à plusieurs.

Toutes les **infos au 03 68 98 51 90**
et sur **www.strasbourg.eu**



Règle du 1 pour 1

Reprise de vos anciens équipements électriques et électroniques lors d'un achat équivalent.



Seconde vie

Pensez aux associations caritatives, pour le don et le réemploi du mobilier, vêtements, objets en bon état.



Calendrier de collecte 2018

Hangenbieten

CS Collecte sélective **CV** Collecte du verre **OM** Collecte des déchets ménagers résiduels **DMS** Déchets ménagers spéciaux (déchèterie)

Décembre 2017 Ve 1 OM CS Sa 2 Di 3 Lu 4 Ma 5 Me 6 Je 7 OM CV Ve 8 OM CV Sa 9 Di 10 Lu 11 Ma 12 Me 13 Je 14 OM CS Ve 15 OM CS Sa 16 Di 17 Lu 18 Ma 19 Me 20 Je 21 OM Ve 22 OM Sa 23 Di 24 Lu 25 Férié Ma 26 Férié Me 27 Je 28 Ve 29 OM CS Sa 30 OM CS Di 31	Janvier 2018 Lu 1 Férié Ma 2 Me 3 Je 4 Ve 5 OM CV Sa 6 OM CV Di 7 Lu 8 Ma 9 Me 10 Je 11 OM CS Ve 12 OM CS Sa 13 DMS Di 14 Lu 15 Ma 16 OM CS Me 17 OM CS Je 18 OM Ve 19 OM Sa 20 Di 21 Lu 22 OM Ma 23 OM Me 24 OM CS Je 25 OM CS Ve 26 OM CS Sa 27 OM CS Di 28 Lu 29 OM CS Ma 30 OM CS Me 31 OM CS	Février 2018 Je 1 Ve 2 OM CV Sa 3 OM CV Di 4 Lu 5 Ma 6 OM CS Me 7 OM CS Je 8 OM CS Ve 9 OM CS Sa 10 OM CS Di 11 Lu 12 OM Ma 13 OM Me 14 OM Je 15 OM Ve 16 OM Sa 17 OM Di 18 Lu 19 OM Ma 20 OM Me 21 OM Je 22 OM CS Ve 23 OM CS Sa 24 OM CS Di 25 OM CS Lu 26 OM CS Ma 27 OM CS Me 28 OM CS Je 29 OM CS Ve 30 OM CS Sa 31 OM CS	Mars 2018 Je 1 Ve 2 OM CV Sa 3 OM CV Di 4 Lu 5 Ma 6 OM CS Me 7 OM CS Je 8 OM CS Ve 9 OM CS Sa 10 OM CS Di 11 Lu 12 OM Ma 13 OM Me 14 OM Je 15 OM Ve 16 OM Sa 17 OM Di 18 OM Lu 19 OM Ma 20 OM Me 21 OM Je 22 OM CS Ve 23 OM CS Sa 24 OM CS Di 25 OM CS Lu 26 OM CS Ma 27 OM CS Me 28 OM CS Je 29 OM CS Ve 30 Férié Sa 31 OM CV	Avril 2018 Di 1 Férié Lu 2 Férié Ma 3 Me 4 Je 5 OM CS Ve 6 OM CS Sa 7 OM CS Di 8 OM CS Lu 9 OM Ma 10 OM Me 11 OM Je 12 OM Ve 13 OM Sa 14 OM Di 15 OM Lu 16 OM Ma 17 OM CS Me 18 OM CS Je 19 OM CS Ve 20 OM CS Sa 21 OM CS Di 22 OM CS Lu 23 OM Ma 24 OM Me 25 OM Je 26 OM CV Ve 27 OM CV Sa 28 OM CV Di 29 OM CV Lu 30 OM CV	Mai 2018 Ma 1 Férié Me 2 Férié Je 3 OM CS Ve 4 OM CS Sa 5 OM CS Di 6 OM CS Lu 7 OM CS Ma 8 Férié Me 9 Férié Je 10 Férié Ve 11 OM Sa 12 OM Di 13 OM Lu 14 OM Ma 15 OM CS Me 16 OM CS Je 17 OM CS Ve 18 OM CS Sa 19 OM CS Di 20 Férié Lu 21 Férié Ma 22 OM CS Me 23 OM CS Je 24 OM CS Ve 25 OM CS Sa 26 OM CS Di 27 OM CS Lu 28 OM CS Ma 29 OM CS Me 30 OM CS Je 31 OM CS	Juin 2018 Ve 1 OM CS Sa 2 OM CS Di 3 OM CS Lu 4 OM CS Ma 5 OM CS Me 6 OM CS Je 7 OM CS Ve 8 OM CS Sa 9 OM CS Di 10 OM CS Lu 11 OM CS Ma 12 OM CS Me 13 OM CS Je 14 OM CS Ve 15 OM CS Sa 16 OM CS Di 17 OM CS Lu 18 OM CS Ma 19 OM CS Me 20 OM CS Je 21 OM CS Ve 22 OM CS Sa 23 OM CS Di 24 OM CS Lu 25 OM CS Ma 26 OM CS Me 27 OM CS Je 28 OM CS Ve 29 OM CS Sa 30 OM CS Di 31 OM CS
Juillet 2018 Di 1 Lu 2 Ma 3 OM Me 4 OM Je 5 OM Ve 6 OM Sa 7 OM Di 8 OM Lu 9 OM Ma 10 OM Me 11 OM Je 12 OM CS Ve 13 OM CS Sa 14 Férié Di 15 Lu 16 OM Ma 17 OM Me 18 OM Je 19 OM CV Ve 20 OM CV Sa 21 OM CV Di 22 OM CV Lu 23 OM CS Ma 24 OM CS Me 25 OM CS Je 26 OM CS Ve 27 OM CS Sa 28 OM CS Di 29 OM CS Lu 30 OM CS Ma 31 OM CS	Août 2018 Me 1 Je 2 OM Sa 3 OM Di 4 OM Lu 5 OM Ma 6 OM CS Me 7 OM CS Je 8 OM CS Ve 9 OM CS Sa 10 OM CS Di 11 OM CS Lu 12 OM CS Ma 13 OM CS Me 14 OM CS Je 15 Férié Ve 16 OM CS Sa 17 OM CS Di 18 OM CS Lu 19 OM CS Ma 20 OM CS Me 21 OM CS Je 22 OM CS Ve 23 OM CS Sa 24 OM CS Di 25 OM CS Lu 26 OM CS Ma 27 OM CS Me 28 OM CS Je 29 OM CS Ve 30 OM CS Sa 31 OM CS	Septembre 2018 Sa 1 Di 2 OM Lu 3 OM CS Ma 4 OM CS Me 5 OM CS Je 6 OM CS Ve 7 OM CS Sa 8 OM CS Di 9 OM CS Lu 10 OM CS Ma 11 OM CS Me 12 OM CS Je 13 OM CS Ve 14 OM CS Sa 15 OM CS Di 16 OM CS Lu 17 OM CS Ma 18 OM CS Me 19 OM CS Je 20 OM CS Ve 21 OM CS Sa 22 OM CS Di 23 OM CS Lu 24 OM CS Ma 25 OM CS Me 26 OM CS Je 27 OM CS Ve 28 OM CS Sa 29 OM CS Di 30 OM CS Lu 31 OM CS	Octobre 2018 Lu 1 Ma 2 OM CS Me 3 OM CS Je 4 OM CS Ve 5 OM CS Sa 6 OM CS Di 7 OM CS Lu 8 OM CS Ma 9 OM CS Me 10 OM CS Je 11 OM CS Ve 12 OM CS Sa 13 OM CS Di 14 OM CS Lu 15 OM CS Ma 16 OM CS Me 17 OM CS Je 18 OM CS Ve 19 OM CS Sa 20 OM CS Di 21 OM CS Lu 22 OM CS Ma 23 OM CS Me 24 OM CS Je 25 OM CS Ve 26 OM CS Sa 27 OM CS Di 28 OM CS Lu 29 OM CS Ma 30 OM CS Me 31 OM CS	Novembre 2018 Je 1 Férié Ve 2 OM CS Sa 3 OM CS Di 4 OM CS Lu 5 OM CS Ma 6 OM CS Me 7 OM CS Je 8 OM CS Ve 9 OM CS Sa 10 OM CS Di 11 Férié Lu 12 OM CS Ma 13 OM CS Me 14 OM CS Je 15 OM CS Ve 16 OM CS Sa 17 OM CS Di 18 OM CS Lu 19 OM CS Ma 20 OM CS Me 21 OM CS Je 22 OM CS Ve 23 OM CS Sa 24 OM CS Di 25 OM CS Lu 26 OM CS Ma 27 OM CS Me 28 OM CS Je 29 OM CS Ve 30 OM CS Sa 31 OM CS	Décembre 2018 Sa 1 Di 2 OM CS Lu 3 OM CS Ma 4 OM CS Me 5 OM CS Je 6 OM CS Ve 7 OM CS Sa 8 OM CS Di 9 OM CS Lu 10 OM CS Ma 11 OM CS Me 12 OM CS Je 13 OM CS Ve 14 OM CS Sa 15 OM CS Di 16 OM CS Lu 17 OM CS Ma 18 OM CS Me 19 OM CS Je 20 OM CS Ve 21 OM CS Sa 22 OM CS Di 23 OM CS Lu 24 OM CS Ma 25 OM CS Me 26 OM CS Je 27 OM CS Ve 28 OM CS Sa 29 OM CS Di 30 OM CS Lu 31 OM CS	Janvier 2019 Ma 1 Férié Me 2 OM CS Je 3 OM CS Ve 4 OM CS Sa 5 OM CS Di 6 OM CS Lu 7 OM CS Ma 8 OM CS Me 9 OM CS Je 10 OM CS Ve 11 OM CS Sa 12 OM CS Di 13 OM CS Lu 14 OM CS Ma 15 OM CS Me 16 OM CS Je 17 OM CS Ve 18 OM CS Sa 19 OM CS Di 20 OM CS Lu 21 OM CS Ma 22 OM CS Me 23 OM CS Je 24 OM CS Ve 25 OM CS Sa 26 OM CS Di 27 OM CS Lu 28 OM CS Ma 29 OM CS Me 30 OM CS Je 31 OM CS

C'EST JAUNE Bimensuelle

La collecte sélective : tous les papiers, cartons, briques alimentaires, emballages métalliques, bouteilles et flacons en plastique vides

BOUCHON VISSÉ
VIDÉS ET ÉGOUTTÉS
À PLIER

EN CAS DE DOUTE JETEZ DANS LE BAC DES DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS !

C'EST VERT Mensuelle

Le verre : les bouteilles, bocaux et pots en verre

C'EST BLEU Hebdomadaire

Les déchets ménagers résiduels

SACS BIEN FERMÉS

Trier mieux, recycler plus !



•
•



•

•

•

•

•

•

HANGENBIETEN

